

# Anagram

## Le GRAM veille toujours ...

Le Groupe de Réflexion et d'Action Municipale est né après les municipales de 1989. Association de type loi 1901, son but est d'inciter à la réflexion sur les orientations de la vie communale. Le GRAM a soutenu la liste de Didier Rouveure, « Varcès Allières et Risset 2008 » qui a donné 6 élus au nouveau conseil municipal. Le GRAM se propose d'être un relais qui favorise l'information sur les décisions relatives à la vie de la commune.

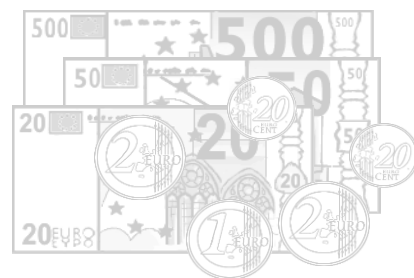
## Un boulodrome d'un côté, un gymnase de l'autre, qui dit mieux ? Un Partout ! Balle au centre !

« Folie des grandeurs, investissement trop coûteux, endettement de la commune, irresponsabilité, » étaient les maîtres mots de la liste « Varcès à venir », conduite par M. Bellet, pour parler de leurs prédécesseurs. Qu'en est-il aujourd'hui de l'attitude de notre municipalité ?

Dans ses cartons, le projet d'un quatrième gymnase à la Giraudière qui remplacerait Lionel Terray soi-disant trop vétuste, sur un terrain qui, à l'origine, était destiné à l'agrandissement de l'école des Poussous. Le coût de ce gymnase : entre 4 000 000 € et 5 000 000 € !!! Là, nous atteignons des sommets !

Sachant que les communes de Vif et de Saint Paul, n'ont aucun gymnase, pourquoi la municipalité n'envisage-t-elle pas un projet en inter-communalité de proximité, ce qui allégerait le coût pour les Varçois ?

Un gymnase supplémentaire, construit en face de celui du collège, est-ce vraiment une priorité ? La rénovation de L. Terray ne coûterait-elle pas moins cher ? Que se passera-t-il lorsque les écoles seront trop petites pour accueillir tous les enfants ? Faudra-t-il construire un troisième groupe scolaire pour un coût exorbitant (recherche d'un nouveau terrain, etc.) ? Est-il vraiment justifié de faire supporter aux administrés le poids d'une telle dépense ? Gageons que nos impôts, qui ont augmenté de plus de 35% en 3 ans, vont encore battre des records.



## Ethique

➤ Au fait, à Varcès le candidat aux élections municipales, Jean-Jacques BELLET, avait inscrit dans son programme qu'il publierait son patrimoine s'il était élu. Le maire n'a pas respecté son engagement. Dommage, alors même que les députés UMP de son parti viennent de voter une loi relative à ce principe.

➤ Un employé communal a fait valoir ses droits à la retraite. Il a été immédiatement réembauché comme agent contractuel au même grade et à la même fonction à la Mairie. Cumule-t-il sa pension et son salaire de contractuel ? Il occupe toujours la même fonction à la Mairie. Certes, ce recrutement a fait l'objet d'une délibération mais n'était-ce pas l'occasion d'embaucher une personne sans emploi ?

## 60 Millions d'euros ? Et moi ? Et moi ? Et moi ...

Cela représente le coût des travaux qui doivent être réalisés dans l'enceinte des casernes militaires. Le maire a pris l'initiative d'organiser une réunion pour présenter l'ensemble du projet aux entreprises varçaises.

**Son équipe préfère l'action à la critique et au dénigrement** nous dit-il.

Mais l'action se résume-t-elle à l'organisation d'une réunion ? Au-delà de l'annonce, quelle est véritablement la volonté du maire ?

Le Gram se demande quelles seront véritablement les retombées pour les entreprises varçaises et combien seront concernées...



# Agrandir l'école : Erratum dans l'édito du maire



« Il s'agit d'agrandir l'école des Poussous » – Quoi de neuf n°12, 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 :

- Définition : (dictionnaire Hachette, édition 2009)  
**agrandir** vt **1** Rendre plus grand **2** faire paraître plus grand
- Description de la réalité : 4 nouvelles classes vont être installées dans les locaux existants, dans la cour existante et ce, sans extension de la superficie initiale...
- Hypothèses : S'agit-il d'une faiblesse de vocabulaire ou de manipulation... de mots ?  
Mais manipuler, n'est-ce pas *faire paraître*.... ?
- Conclusion : *En fait, il s'agit de **condenser encore plus d'élèves** !*  
**Condenser** vt **1** Rendre plus dense, resserrer dans un moindre espace...

## Maison Beylier ... la suite

"Parce que cette **maison Beylier** fait partie du patrimoine de notre commune, [.....] **votre avis est important**" – Quoi de neuf n° 7

Le sondage réalisé début 2010 afin de connaître le point de vue des Varçois sur le devenir de la propriété Beylier fait clairement ressortir que la grande majorité des personnes interrogées souhaitent pour cette propriété un usage public. Quant à la commission extra-municipale qui a travaillé sur ce dossier, elle n'a pas réussi à dégager une proposition faisant l'unanimité, loin de là.



Dans un précédent Anagram, nous avons déjà exprimé notre opposition à toute construction de logements sur la propriété et insisté sur la nécessité de **garder cette propriété dans le patrimoine communal**. Le parc doit rester un espace d'agrément ouvert favorisant la convivialité. Pour le reste, nous plaçons pour une vocation à usage collectif et les résultats du sondage nous confortent dans notre position.

Faisons ensemble preuve d'imagination pour qu'une proposition dans ce sens finisse par s'imposer d'elle-même. Pourquoi tarder à lancer une réflexion ouverte et libre n'excluant aucune idée à priori ? Pourquoi pas une mairie, un centre de loisirs, une maison des associations ou encore une roseraie en hommage à Charles Mallerin ? Ou bien un lieu de culture comme une école de musique, une scène de plein air ou une maison de l'écologie et du patrimoine ?

Espérons que nos édiles municipaux se souviendront de leurs propos dans le Quoi de neuf et prendront en compte à la fois l'opinion des habitants de Varces et l'intérêt commun. Espérons qu'ils ne se laisseront pas séduire par le chant des «sirènes» immobilières faussement plus séduisantes financièrement !

Espérons-le... **parce que notre avis est important pour tout ce qui impacte durablement le patrimoine et la vie de notre commune.**

## Un bénévolat bien mal remercié ?

Une conseillère de l'opposition a été élue à la Présidence de l'association du Centre Socio Culturel Emile Romanet (Centre Social). Le maire lui a demandé de choisir entre son mandat de Conseillère municipale et celui de Présidente du CSC. Serait-ce pour lui l'occasion de se débarrasser d'une élue de l'opposition dont la compétence et l'expérience en urbanisme gênaient le groupe majoritaire ?

Et comme nous l'a dit notre maire, si vous n'avez rien d'autre à faire, vous pouvez toujours venir assister au prochain conseil municipal qui aura lieu le **14 juin à 20h**.